

Innover dans l'enseignement supérieur grâce aux partenariats public-privé : analyse du partenariat POPAS-Université Cheikh Anta Diop de Dakar

Innovating in Higher Education through Public-Private Partnerships: Analysis of the POPAS-Cheikh Anta Diop University of Dakar Partnership

SIMEN Serge Francis

Enseignant - Chercheur

Ecole Supérieure Polytechnique de Dakar

Université Cheikh Anta DIOP de Dakar

Laboratoire Entreprise et Développement (LAED)

Sénégal

serge.simen@esp.sn

AGBENO Yao

Enseignant - Chercheur

Université Mahatma Gandhi de Conakry

Guinée Conakry

stanislas0045@yahoo.fr

SENE Mbaye

Doctorant

Ecole Supérieure Polytechnique de Dakar

Université Cheikh Anta DIOP de Dakar- Sénégal

Laboratoire Entreprise et Développement (LAED)

senembaye12@yahoo.fr

FLINJOA Dambé

Doctorante

Université Thomas Sanakara du Burkina Faso

Laboratoire Entreprise et Développement (LAED)

dambeflindjoa22@gmail.com

Date de soumission : 05/05/2023

Date d'acceptation : 18/08/2023

Pour citer cet article :

SIMEN S.F., et AL. (2023) « Innover dans l'enseignement supérieur grâce aux partenariats public-privé : analyse du partenariat POPAS-Université Cheikh Anta Diop de Dakar », Revue Française d'Economie et de Gestion, «Volume 4 : Numéro 8 » pp :332 - 351

Author(s) agree that this article remain permanently open access under the terms of the Creative Commons

Attribution License 4.0 International License



Résumé

Cet article examine le cas du partenariat entre la Plateforme des organisations professionnelles de l'agroalimentaire du Sénégal (POPAS) et l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar pour analyser comment les partenariats public-privé peuvent favoriser l'innovation pédagogique dans l'enseignement supérieur. A partir d'une étude qualitative basée sur des entretiens semi-directifs avec les principaux acteurs de ce partenariat, les résultats de cette étude montrent que le partenariat entre Popas et l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar a permis de développer des programmes d'enseignement innovants qui répondent aux besoins du marché du travail. Les avantages du PPP incluent une plus grande pertinence des programmes d'enseignement, un accès à des ressources supplémentaires et une meilleure intégration des diplômés sur le marché du travail. Les défis identifiés comprennent le manque de ressources financières, la coordination entre les parties prenantes et la mise en place de mesures d'évaluation. Cette étude montre que les PPP peuvent être un moyen efficace de promouvoir l'innovation pédagogique dans l'enseignement supérieur, mais que leur mise en œuvre doit être gérée de manière appropriée.

Mots clés : partenariats public-privé, innovation pédagogique, enseignement supérieur, Plateforme des organisations professionnelles de l'agroalimentaire du Sénégal (POPAS), Université Cheikh Anta Diop de Dakar.

Abstract

This article examines the case of the partnership between the Platform of Professional Organizations in the Agri-food Sector of Senegal (POPAS) and Cheikh Anta Diop University of Dakar to analyze how public-private partnerships can foster pedagogical innovation in higher education. Based on a qualitative study using semi-structured interviews with the main actors in this partnership, the results of this study show that the partnership between POPAS and Cheikh Anta Diop University of Dakar has allowed for the development of innovative teaching programs that meet the needs of the job market. Benefits of the PPP include greater relevance of teaching programs, access to additional resources, and better integration of graduates into the job market. Challenges identified include a lack of financial resources, coordination among stakeholders, and the establishment of evaluation measures. This study demonstrates that PPPs can be an effective way to promote pedagogical innovation in higher education, but their implementation needs to be managed appropriately.

Keywords : Public-private partnerships, pedagogical innovation, higher education, Platform of Professional Organizations in the Agri-food Sector of Senegal (POPAS), Cheikh Anta Diop University of Dakar

Introduction

Le partenariat public-privé (PPP) est une approche de collaboration entre les secteurs public et privé qui est souvent utilisée pour promouvoir l'innovation et le développement. Dans le domaine de l'enseignement supérieur, les PPP peuvent être utilisés pour favoriser l'innovation pédagogique en permettant aux universités de travailler avec des entreprises et des organisations professionnelles pour développer des programmes d'enseignement qui répondent aux besoins du marché du travail. Selon un rapport de l'OCDE, les PPP sont de plus en plus utilisés dans le domaine de l'éducation pour améliorer la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage, en particulier dans les pays en développement (OCDE, 2018).

L'intérêt pour les partenariats public-privé (PPP) comme leviers d'innovation pédagogique dans l'enseignement supérieur s'est renforcé ces dernières années. Ces partenariats promettent une pertinence accrue des programmes, une qualité d'enseignement supérieure, ainsi qu'une meilleure insertion des diplômés dans le monde professionnel (Huggins et al., 2016). Néanmoins, ils soulèvent des défis, parmi lesquels la coordination entre acteurs, l'instauration d'évaluations adéquates et la conciliation des priorités divergentes entre secteurs public et privé (Voorhees et al., 2017).

Dans ce contexte, notre étude se penche sur la collaboration entre la Plateforme des organisations professionnelles de l'agroalimentaire du Sénégal (Popas) et l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar. Notre question directrice est : Comment ce partenariat spécifique influence-t-il l'innovation pédagogique au sein de l'enseignement supérieur sénégalais?

Nous explorerons les éléments essentiels incitant ou restreignant le recours aux PPP en faveur de l'innovation pédagogique, en soulignant leurs bénéfices et contraintes. Cette recherche aspire à éclairer la manière dont les PPP pourraient optimiser l'innovation pédagogique dans l'enseignement supérieur, notamment dans les pays en voie de développement.

Les objectifs poursuivis par cette étude sont les suivants :

Analyser comment le partenariat entre Popas et l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar a été établi et géré, en mettant l'accent sur les mécanismes de collaboration entre les parties prenantes. Évaluer l'impact du partenariat sur l'innovation pédagogique dans l'enseignement supérieur en termes de développement de programmes d'enseignement innovants et de pertinence pour le marché du travail.

- Identifier les avantages et les défis du partenariat pour les parties prenantes, y compris les ressources supplémentaires disponibles, la coordination entre les parties prenantes et les mesures d'évaluation mises en place.

- Élaborer des recommandations pour améliorer l'efficacité des PPP dans l'innovation pédagogique dans l'enseignement supérieur en Afrique, en prenant en compte les résultats de l'analyse du partenariat Popas-Université Cheikh Anta Diop de Dakar.

- Contribuer au développement de connaissances et de pratiques innovantes pour les PPP dans l'enseignement supérieur en Afrique, en mettant en évidence les opportunités et les défis de ce type de partenariat pour l'innovation pédagogique.

Cette étude vise à offrir une analyse rigoureuse du partenariat entre la Popas et l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar. Elle aspire également à enrichir la compréhension des PPP axés sur l'innovation pédagogique dans l'enseignement supérieur africain. À partir d'une revue de littérature (1), nous établirons notre cadre théorique et définirons notre méthodologie (2). Les résultats seront ensuite présentés et soumis à une analyse critique (3), mettant en avant les implications managériales découlant de notre recherche.

1. Revue de la littérature

1.1. Partenariats public-privé et innovation pédagogique dans l'enseignement supérieur

Les partenariats public-privé (PPP) sont des accords contractuels entre les secteurs public et privé qui visent à fournir des biens et des services publics. Selon Bovaird et Löffler (2012), les PPP sont une réponse à la réduction des budgets gouvernementaux et à la nécessité de trouver des sources de financement alternatives. Les PPP sont également perçus comme un moyen d'améliorer l'efficacité et l'efficience des services publics grâce à une meilleure gestion des risques et à l'innovation. Les PPP sont de plus en plus courants dans l'enseignement supérieur, où ils sont utilisés pour financer des projets de construction, fournir des services de soutien aux étudiants et même pour l'exploitation d'établissements universitaires (Wiewel, 2011).

Les PPP peuvent également jouer un rôle important dans la promotion de l'innovation pédagogique dans l'enseignement supérieur. Les PPP peuvent permettre l'investissement dans de nouveaux programmes éducatifs, la formation de nouveaux enseignants et la mise en place de nouvelles méthodes d'enseignement (Kivinen & Kuosa, 2011). Selon Sánchez-Barrioluengo et al. (2016), les PPP peuvent favoriser l'innovation en offrant un cadre pour le partage de connaissances et de ressources entre les partenaires publics et privés. En impliquant les entreprises et les employeurs dans la planification et la mise en œuvre de programmes éducatifs, les PPP peuvent assurer la pertinence des programmes d'enseignement et améliorer l'employabilité des diplômés.

Malgré les avantages potentiels des PPP pour l'innovation pédagogique dans l'enseignement supérieur, leur mise en œuvre peut être complexe et entraîner des défis importants. Parmi les

défis identifiés figurent le manque de transparence et de responsabilité, le risque de conflit d'intérêts et le manque d'engagement des parties prenantes (Bovaird & Löffler, 2012). En outre, les PPP peuvent entraîner une augmentation des coûts pour les étudiants et une réduction de l'accès aux programmes pour les groupes défavorisés (Sánchez-Barrioluengo et al., 2016). Pour que les PPP soient efficaces dans la promotion de l'innovation pédagogique dans l'enseignement supérieur, il est donc essentiel de gérer ces défis de manière appropriée.

1.2. Notre cadre théorique et empirique

Cette section examine la littérature existante sur les PPP en matière d'innovation pédagogique, en se concentrant sur les facteurs clés qui favorisent ou entravent l'adoption de ces partenariats, ainsi que les avantages et les défis associés à ces collaborations.

1.2.1. Notre cadre théorique

Le concept de partenariats public-privé (PPP) pour l'innovation pédagogique dans l'enseignement supérieur en Afrique est un sujet de recherche relativement nouveau et peu exploré. Cependant, il existe des théories et des concepts pertinents pour comprendre les enjeux et les opportunités des PPP dans ce contexte.

Le cadre théorique le plus pertinent pour aborder ce sujet est celui de l'innovation ouverte, qui a été développé par Chesbrough en (2003). Selon cette théorie, les entreprises peuvent atteindre des niveaux élevés d'innovation en s'ouvrant à des sources externes d'idées et de connaissances, notamment par le biais de partenariats avec d'autres entreprises, des universités et des acteurs du secteur public. Cette approche peut être adaptée à l'enseignement supérieur en Afrique, où les universités peuvent collaborer avec des partenaires privés pour développer de nouveaux programmes d'enseignement, des technologies d'apprentissage et des méthodes pédagogiques innovantes.

Une autre théorie pertinente mobilisée dans cette recherche est celle des écosystèmes d'innovation, qui a été développée par Isenberg en (2010). Selon cette théorie, l'innovation est favorisée par un environnement favorable qui réunit des acteurs du secteur public, privé et académique, ainsi que des organisations de la société civile. Les PPP peuvent jouer un rôle clé dans la création de ces écosystèmes d'innovation en réunissant des acteurs ayant des compétences et des ressources complémentaires pour collaborer à des projets d'innovation pédagogique dans l'enseignement supérieur.

Enfin, la théorie de la gouvernance des PPP est mobilisée pour comprendre les enjeux et les défis liés à la mise en œuvre de partenariats public-privé dans l'enseignement supérieur en Afrique. Cette théorie souligne l'importance de la transparence, de la responsabilité et de la

participation des parties prenantes pour garantir le succès des PPP (Hodge et al., 2010). Dans le contexte de l'enseignement supérieur en Afrique, la mise en œuvre efficace des PPP exige la participation active des universités, des entreprises, des gouvernements et des communautés locales pour assurer une gouvernance appropriée des partenariats.

1.2.2. Notre modèle théorique a priori

Le cadre empirique pour étudier l'innovation pédagogique dans l'enseignement supérieur grâce aux partenariats public-privé en Afrique peut être développé en utilisant des études de cas et des recherches qualitatives. Ces recherches peuvent être menées auprès d'acteurs clés tels que les dirigeants universitaires, les professeurs, les étudiants, les responsables gouvernementaux, les représentants d'entreprises et d'autres parties prenantes.

Les études de cas peuvent examiner des partenariats public-privé spécifiques pour l'innovation pédagogique en Afrique, tels que des programmes de formation professionnelle en collaboration avec des entreprises ou des initiatives d'incubation d'entreprises pour les étudiants universitaires. Les enquêtes auprès des parties prenantes peuvent explorer les attitudes et les perceptions des différents acteurs envers les PPP et leur impact sur l'innovation pédagogique.

Les recherches actuelles sur les PPP dans l'enseignement supérieur en Afrique soulignent l'importance de la participation des parties prenantes locales, telles que les communautés, les organisations de la société civile et les associations d'enseignants, dans la planification et la mise en œuvre des PPP (Bena & Batuo, 2017).

Le modèle théorique pertinent pour aborder ce sujet est celui de l'innovation pédagogique en tant que processus d'interaction sociale et de collaboration entre les acteurs du secteur public et privé (Lopes & Carneiro, 2016). Ce modèle théorique considère l'innovation pédagogique comme le résultat d'une interaction complexe entre différents acteurs, y compris les étudiants, les enseignants, les entreprises, les décideurs politiques et les organisations de la société civile. Il met également en évidence l'importance de la communication, de la collaboration et de la mise en réseau pour favoriser l'innovation pédagogique dans l'enseignement supérieur en Afrique. Cela a été couplé avec le modèle sur les capacités d'innovation développé par Lundvall et Johnson en (1994). Selon ce modèle, l'innovation dépend des capacités des entreprises et des organisations à intégrer de nouvelles connaissances dans leurs activités quotidiennes. Dans le contexte de l'enseignement supérieur en Afrique, les PPP peuvent être utilisés pour renforcer les capacités d'innovation des universités en les connectant à des partenaires privés ayant des compétences et des connaissances complémentaires.

2. Choix méthodologiques

L'étude présentée dans cette communication est basée sur une approche qualitative et utilise une étude de cas unique pour examiner le partenariat entre la Plateforme des organisations professionnelles de l'agroalimentaire du Sénégal (POPAS) et l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar. Les données ont été collectées à partir d'entretiens avec les parties prenantes du PPP, y compris les représentants de Popas et de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar.

La méthodologie de l'étude de cas a été choisie car elle permet une analyse en profondeur d'un phénomène particulier, dans ce cas le PPP entre Popas et l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Yin, 2018). Les entretiens ont été menés avec les parties prenantes du PPP pour comprendre leur perspective sur les avantages et les défis du partenariat, ainsi que sur les facteurs clés qui ont favorisé ou entravé la collaboration.

Les participants ont été sélectionnés à partir de leur rôle dans le PPP et de leur connaissance de la collaboration. Les entretiens ont été menés en face à face ou par téléphone et ont été enregistrés avec la permission des participants. Les données ont été analysées en utilisant une approche thématique pour identifier les thèmes clés qui ont émergé des entretiens (Braun et Clarke, 2019).

2.1. Le partenariat entre Popas et l'UCAD

Le partenariat entre la Plateforme des organisations professionnelles de l'agroalimentaire du Sénégal (POPAS) et l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD) vise à renforcer les compétences des acteurs de la filière agroalimentaire sénégalaise. L'objet du partenariat est de développer et de mettre en place des programmes de formation professionnelle adaptés aux besoins de la filière agroalimentaire.

Popas est le partenaire issu du secteur privé, représentant les entreprises de l'agroalimentaire. Sa contribution consiste à identifier les besoins en formation de la filière agroalimentaire, à mobiliser les entreprises pour participer aux programmes de formation et à apporter une contribution financière pour la mise en place de ces programmes.

L'UCAD, quant à elle, est le partenaire issu du secteur public, représentant l'université sénégalaise. Sa contribution consiste à concevoir et à dispenser les programmes de formation, à mettre en place des outils pédagogiques adaptés aux besoins des acteurs de la filière agroalimentaire et à assurer l'évaluation des programmes de formation.

Le partenariat entre Popas et l'UCAD est d'une durée de cinq ans, avec un renouvellement possible à l'issue de cette période. Il s'agit d'un partenariat public-privé qui permet de conjuguer

les forces du secteur public et du secteur privé pour le développement de la filière agroalimentaire sénégalaise.

2.2. Collecte et traitement des données :

La collecte des données a été réalisée en utilisant des entretiens semi-structurés avec les parties prenantes du partenariat entre la Plateforme des organisations professionnelles de l'agroalimentaire du Sénégal (POPAS) et l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar. Les participants ont été sélectionnés en fonction de leur rôle dans le partenariat et de leur connaissance de la collaboration. Les entretiens ont été menés en face à face ou par téléphone et ont été enregistrés avec la permission des participants.

Les entretiens ont été conçus pour obtenir des informations sur les avantages et les défis du partenariat, ainsi que sur les facteurs clés qui ont favorisé ou entravé la collaboration. Les questions ont été formulées de manière ouverte pour permettre aux participants de donner des réponses détaillées et d'explorer les aspects importants de la collaboration.

Les enregistrements ont été transcrits en verbatim, puis analysés en utilisant une approche thématique pour identifier les thèmes clés qui ont émergé des entretiens. L'analyse thématique a permis d'identifier les motifs récurrents dans les données et d'organiser les informations recueillies en thèmes pertinents (Braun et Clarke, 2019).

La méthode de l'analyse thématique a permis d'identifier les thèmes et les sous-thèmes émergents dans les données. Les thèmes ont été dérivés directement des données recueillies et ont été examinés en relation avec les objectifs de la recherche. Les thèmes ont ensuite été utilisés pour identifier les avantages et les défis du partenariat, ainsi que les facteurs clés qui ont favorisé ou entravé la collaboration.

2.3. Limitation de l'étude

Les limitations de cette méthode comprennent le fait qu'elle est basée sur les perceptions et les expériences des participants, ce qui peut limiter la fiabilité des données. Cependant, l'utilisation de l'analyse thématique a permis de recueillir des informations détaillées sur les avantages et les défis du partenariat et a permis d'identifier les facteurs clés qui ont favorisé ou entravé la collaboration.

Une autre limitation potentielle de l'étude est liée à la généralisation des résultats. Comme il s'agit d'une étude de cas unique, les résultats ne peuvent pas être généralisés à d'autres contextes. Cependant, les résultats de cette étude peuvent être utiles pour comprendre comment les PPP peuvent favoriser l'innovation pédagogique dans l'enseignement supérieur, en particulier dans les pays en développement.

3. Résultats

Les résultats de l'étude montrent que le partenariat entre la Plateforme des organisations professionnelles de l'agroalimentaire du Sénégal (POPAS) et l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar a permis de développer des programmes d'enseignement innovants qui répondent aux besoins du marché du travail. Pour un représentant de Popas « Nous avons remarqué que les diplômés de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar ne possédaient pas toujours les compétences dont nous avons besoin dans notre secteur. C'est pourquoi nous avons décidé de travailler avec l'université pour développer des programmes d'enseignement qui répondent à nos besoins. » ; et selon un représentant de l'université cheikh Anta DIOP de Dakar, « Le partenariat avec Popas nous a permis d'accéder à des ressources supplémentaires, telles que des stages pour nos étudiants et des financements pour la recherche. Nous avons également pu mieux comprendre les besoins du marché du travail et adapter nos programmes en conséquence»

Dans le cadre du partenariat entre la Plateforme des organisations professionnelles de l'agroalimentaire du Sénégal (POPAS) et l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD), plusieurs programmes de formation ont été développés pour répondre aux besoins du marché du travail dans le domaine de l'agroalimentaire. Parmi ces programmes, on peut citer :

Le Master professionnel en agroalimentaire, qui vise à former des cadres capables d'analyser les enjeux du secteur agroalimentaire et de proposer des solutions innovantes pour y répondre. Le Diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en transformation des produits alimentaires, qui forme des techniciens spécialisés dans la transformation et la conservation des produits alimentaires.

Le Certificat de formation professionnelle (CFP) en techniques de production agricole, qui permet aux agriculteurs et aux acteurs du secteur agricole de renforcer leurs compétences dans les techniques de production agricole.

Ces programmes ont été développés en collaboration avec des partenaires privés du secteur agroalimentaire, ce qui a permis de mieux prendre en compte les besoins et les réalités du marché du travail. Les retours des étudiants et des employeurs ont été très positifs, soulignant la qualité des enseignements dispensés et la pertinence des compétences acquises.

Ces programmes de formation constituent un exemple concret de l'impact positif des partenariats public-privé sur l'innovation pédagogique dans l'enseignement supérieur en Afrique. En développant des programmes adaptés aux besoins du marché du travail et en

renforçant les compétences des étudiants, ces partenariats contribuent à la création d'un capital humain qualifié et à la croissance économique de la région.

Les avantages du PPP identifiés dans cette étude comprennent une plus grande pertinence des programmes d'enseignement, un accès à des ressources supplémentaires et une meilleure intégration des diplômés sur le marché du travail. Cependant, les défis identifiés comprennent le manque de ressources financières, la coordination entre les parties prenantes et la mise en place de mesures d'évaluation. Un représentant de POPAS a déclaré : « Le financement est toujours un défi pour notre organisation, ce qui peut parfois limiter notre capacité à travailler avec l'université. Nous devons également nous assurer que les programmes que nous développons sont évalués régulièrement pour garantir leur efficacité. »

3.1. Les mécanismes de collaboration entre Popas et l'UCAD

Le partenariat entre la Plateforme des organisations professionnelles de l'agroalimentaire du Sénégal (Popas) et l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar repose sur des mécanismes de collaboration étroite entre les parties prenantes. Ces mécanismes ont été établis de manière à garantir une collaboration efficace et à atteindre les objectifs du partenariat.

Tout d'abord, le partenariat a été établi à travers un processus de dialogue et de consultation entre les parties prenantes. Popas et l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar ont travaillé ensemble pour identifier les domaines de collaboration potentiels et ont convenu d'un cadre de collaboration qui définit les rôles et les responsabilités de chaque partie prenante.

Les rôles et les responsabilités des parties prenantes sont clairement définis dans le cadre de collaboration. Popas est responsable de fournir des informations sur les besoins du marché du travail en matière de compétences et de connaissances, tandis que l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar est responsable de développer et de mettre en œuvre des programmes d'enseignement innovants qui répondent à ces besoins.

Les décisions sont prises de manière collaborative entre les parties prenantes. Des réunions régulières sont organisées pour discuter des progrès du partenariat et pour prendre des décisions ensemble. Les décisions sont prises de manière consensuelle, en tenant compte des besoins et des perspectives de chaque partie prenante.

La communication est un élément clé des mécanismes de collaboration entre Popas et l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar. Des canaux de communication réguliers ont été établis pour garantir que les informations sont échangées de manière transparente et opportune entre les parties prenantes.

Les décisions sont communiquées de manière claire et transparente à toutes les parties prenantes, afin de garantir une compréhension commune des enjeux et des défis.

Les mécanismes de collaboration entre Popas et l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar ont été établis de manière à garantir une collaboration efficace et à atteindre les objectifs du partenariat. Les rôles et les responsabilités des parties prenantes sont clairement définis, les décisions sont prises de manière consensuelle et la communication est transparente et régulière. Ces mécanismes sont essentiels pour garantir la pertinence et la durabilité du partenariat.

Plusieurs mécanismes de collaboration ont été utilisés dans le partenariat étudié. Notre corpus de données nous permet de citer plusieurs mécanismes de collaboration dans ce partenariat :

Etablissement d'un comité de pilotage pour le partenariat, composé de représentants de Popas et de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, pour assurer une coordination efficace entre les parties prenantes.

Organisation de réunions régulières entre les parties prenantes pour discuter des objectifs du partenariat, des progrès réalisés et des éventuels défis rencontrés.

Établissement d'un plan d'action commun pour guider les activités de la collaboration et assurer un alignement des objectifs entre les parties prenantes.

Définition de rôles et responsabilités clairs pour les parties prenantes, avec des tâches spécifiques assignées à chaque partie pour garantir une collaboration harmonieuse.

Utilisation d'outils de communication efficaces pour échanger des informations et des données entre les parties prenantes, tels que des plateformes en ligne, des rapports d'étape et des tableaux de bord.

Mise en place d'une stratégie de suivi et d'évaluation pour mesurer les résultats du partenariat, en incluant des indicateurs de performance pertinents pour les parties prenantes.

Ces mécanismes de collaboration ont eu un impact important sur la réussite du partenariat, en favorisant une communication efficace, une coordination harmonieuse et une évaluation régulière des résultats.

3.2. L'impact du partenariat sur l'innovation pédagogique dans l'enseignement supérieur

Le partenariat entre la Plateforme des organisations professionnelles de l'agroalimentaire du Sénégal (POPAS) et l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar a eu un impact significatif sur l'innovation pédagogique dans l'enseignement supérieur en Afrique. Ce partenariat a permis de développer des programmes d'enseignement innovants qui répondent aux besoins du marché du travail.

Tout d'abord, le partenariat a permis de développer des programmes d'enseignement innovants en créant un espace de collaboration entre l'université et les acteurs du marché de l'agroalimentaire. Cette collaboration a permis d'identifier les besoins en compétences des employeurs et d'adapter les programmes d'enseignement en conséquence. Par exemple, des cours sur la sécurité alimentaire, les normes de qualité et les technologies de production ont été développés pour répondre aux besoins du marché.

De plus, les programmes d'enseignement développés grâce au partenariat répondent aux besoins du marché du travail en offrant des compétences pratiques et des expériences de travail sur le terrain. Les étudiants ont l'occasion de travailler sur des projets pratiques avec des entreprises partenaires et de développer des compétences qui sont directement applicables sur le marché de l'agroalimentaire.

En termes de qualité de l'enseignement et de l'apprentissage, les résultats du partenariat sont positifs. Les programmes d'enseignement innovants ont permis aux étudiants de développer des compétences pratiques et des connaissances spécifiques à leur domaine, ce qui les rend plus compétitifs sur le marché du travail. Les retours des étudiants ont été positifs, car ils ont exprimé leur satisfaction quant à l'apprentissage pratique et à la pertinence des programmes d'enseignement.

Les employeurs ont également exprimé leur satisfaction quant aux compétences des diplômés issus des programmes développés grâce au partenariat. Les diplômés sont mieux préparés pour répondre aux besoins du marché et sont mieux intégrés dans les entreprises du secteur de l'agroalimentaire. Les employeurs ont également souligné l'importance de l'implication des entreprises dans le développement de programmes d'enseignement pour garantir leur pertinence et leur adéquation aux besoins du marché.

Le partenariat entre POPAS et l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar a eu un impact significatif sur l'innovation pédagogique dans l'enseignement supérieur en Afrique. Les programmes d'enseignement innovants développés grâce au partenariat répondent aux besoins du marché du travail et offrent des compétences pratiques aux étudiants. Les retours positifs des étudiants et des employeurs soulignent l'importance de ce type de partenariat pour améliorer la pertinence de l'enseignement supérieur en Afrique.

Les résultats de l'étude montrent que le partenariat public-privé entre Popas et l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar a permis de développer des programmes d'enseignement innovants qui répondent aux besoins du marché du travail. Les avantages du PPP incluent une plus grande pertinence des programmes d'enseignement, un accès à des ressources supplémentaires et une

meilleure intégration des diplômés sur le marché du travail. Les défis identifiés comprennent le manque de ressources financières, la coordination entre les parties prenantes et la mise en place de mesures d'évaluation.

3.3. Les avantages et les défis du partenariat pour les parties prenantes

Le partenariat entre la Plateforme des organisations professionnelles de l'agroalimentaire du Sénégal (POPAS) et l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar a offert plusieurs avantages pour les parties prenantes, mais également confronté à quelques défis.

Tout d'abord, les parties prenantes ont bénéficié de ce partenariat en accédant à des ressources supplémentaires. Popas a apporté une expertise et une connaissance du marché du travail de l'agroalimentaire, tandis que l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar a apporté son expertise en matière d'enseignement supérieur. Cette collaboration a permis de mobiliser des ressources supplémentaires, telles que des financements pour la recherche et la formation continue, qui ont permis de renforcer l'innovation pédagogique.

Cependant, la coordination entre les parties prenantes a également été confrontée à des défis, tels que le manque de ressources financières pour soutenir le partenariat, le manque de compréhension commune entre les parties prenantes et la complexité de la mise en œuvre des mesures d'évaluation. Ces défis ont nécessité une gestion proactive pour garantir la durabilité du partenariat.

Les résultats de l'évaluation du partenariat ont été utilisés pour améliorer la collaboration et la pertinence des programmes d'enseignement. Les parties prenantes ont mis en place des mécanismes d'évaluation réguliers pour mesurer l'impact du partenariat et identifier les domaines d'amélioration. Ces résultats ont été utilisés pour adapter les programmes d'enseignement et pour renforcer la collaboration entre les parties prenantes.

Le partenariat entre POPAS et l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar a offert plusieurs avantages pour les parties prenantes, tels que l'accès à des ressources supplémentaires et la pertinence accrue des programmes d'enseignement. Cependant, ce partenariat a également été confronté à des défis, tels que le manque de ressources financières et la coordination entre les parties prenantes. La gestion proactive de ces défis et l'utilisation des résultats de l'évaluation ont permis de renforcer la collaboration et de garantir la pertinence et la durabilité du partenariat.

3.4. Les recommandations pour améliorer l'efficacité des PPP dans l'innovation pédagogique

Les recommandations pour améliorer l'efficacité des partenariats public-privé (PPP) dans l'innovation pédagogique sont importantes pour garantir la durabilité et la pertinence de ces partenariats. Les parties prenantes doivent collaborer plus efficacement pour assurer le succès des PPP.

Les parties prenantes peuvent collaborer plus efficacement en développant une compréhension commune des objectifs du partenariat. Les objectifs doivent être clairement définis et communiqués à toutes les parties prenantes. Les parties prenantes doivent également travailler ensemble pour identifier les besoins du marché du travail et adapter les programmes d'enseignement en conséquence.

Des ajustements au cadre réglementaire peuvent également faciliter les PPP dans l'innovation pédagogique. Les parties prenantes peuvent travailler ensemble pour identifier les obstacles réglementaires et les solutions possibles pour les surmonter. Par exemple, la création d'un cadre réglementaire pour les partenariats public-privé peut faciliter la collaboration et améliorer la pertinence des programmes d'enseignement.

Les parties prenantes peuvent s'assurer que les PPP sont adaptés aux contextes locaux en développant une compréhension commune de la culture et des besoins locaux. Les PPP doivent être adaptés pour répondre aux besoins spécifiques du marché du travail et de la communauté locale.

L'évaluation régulière et efficace des PPP est également importante pour garantir leur pertinence et leur durabilité. Les parties prenantes peuvent mettre en place des mécanismes d'évaluation réguliers pour mesurer l'impact du partenariat et identifier les domaines d'amélioration. Les résultats de l'évaluation peuvent être utilisés pour adapter les programmes d'enseignement et renforcer la collaboration entre les parties prenantes.

Les recommandations pour améliorer l'efficacité des PPP dans l'innovation pédagogique sont essentielles pour garantir la pertinence et la durabilité de ces partenariats. Les parties prenantes doivent collaborer plus efficacement, adapter les PPP aux contextes locaux, s'assurer que les PPP sont conformes aux réglementations en vigueur et mettre en place des mécanismes d'évaluation réguliers. Les verbatims des parties prenantes soulignent l'importance de ces recommandations pour assurer le succès des PPP dans l'innovation pédagogique.

3.4. Les opportunités et les défis des PPP pour l'innovation pédagogique

Les partenariats public-privé (PPP) peuvent offrir des opportunités importantes pour l'innovation pédagogique dans l'enseignement supérieur en Afrique. Cependant, ils sont également confrontés à des défis qui doivent être pris en compte pour garantir leur succès.

Les PPP peuvent être utilisés pour répondre aux besoins en matière d'innovation pédagogique en combinant les ressources et l'expertise des secteurs public et privé. Les entreprises privées peuvent apporter une expertise en matière de compétences techniques et professionnelles, tandis que les universités peuvent apporter une expertise en matière d'enseignement et de recherche. Ensemble, ces partenaires peuvent développer des programmes d'enseignement innovants qui répondent aux besoins du marché du travail.

Les avantages des PPP pour l'innovation pédagogique comprennent une plus grande pertinence des programmes d'enseignement, l'accès à des ressources supplémentaires et une meilleure intégration des diplômés sur le marché du travail. Cependant, les PPP sont également confrontés à des défis, tels que le manque de ressources financières, la coordination entre les parties prenantes et la mise en place de mesures d'évaluation. Ces défis doivent être gérés de manière proactive pour garantir la durabilité et la pertinence des PPP pour l'innovation pédagogique.

Les PPP peuvent également être utilisés pour renforcer les capacités d'innovation des universités en Afrique. De plus, les partenariats peuvent aider les universités à développer de nouveaux programmes d'enseignement, à renforcer leur capacité de recherche et à développer des partenariats avec le secteur privé. Cela peut contribuer à renforcer la pertinence des programmes d'enseignement et à améliorer la qualité de la recherche.

Les PPP peuvent même contribuer au développement d'écosystèmes d'innovation pour l'enseignement supérieur en Afrique. Les partenariats peuvent encourager la collaboration entre les universités, les entreprises privées, les gouvernements et d'autres parties prenantes, créant ainsi un environnement favorable à l'innovation et à l'entrepreneuriat. Cela peut stimuler la création d'emplois et contribuer au développement économique de la région.

Les PPP offrent aussi des opportunités importantes pour l'innovation pédagogique dans l'enseignement supérieur en Afrique. Ils peuvent être utilisés pour répondre aux besoins en matière d'innovation pédagogique, renforcer les capacités d'innovation des universités et contribuer au développement d'écosystèmes d'innovation pour l'enseignement supérieur en Afrique. Cependant, les PPP sont également confrontés à des défis qui doivent être pris en compte pour garantir leur succès.

4. Discussion des résultats

L'analyse du partenariat POPAS-Université Cheikh Anta Diop de Dakar a mis en évidence les avantages et les défis des partenariats public-privé (PPP) pour l'innovation pédagogique dans l'enseignement supérieur en Afrique. Les résultats ont montré que le partenariat entre Popas et l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar a permis de développer des programmes d'enseignement innovants qui répondent aux besoins du marché du travail. Les avantages des PPP pour l'innovation pédagogique comprennent une plus grande pertinence des programmes d'enseignement, l'accès à des ressources supplémentaires et une meilleure intégration des diplômés sur le marché du travail.

Les PPP peuvent être utilisés pour répondre aux besoins en matière d'innovation pédagogique en combinant les ressources et l'expertise des secteurs public et privé. Les entreprises privées peuvent apporter une expertise en matière de compétences techniques et professionnelles, tandis que les universités peuvent apporter une expertise en matière d'enseignement et de recherche. Ensemble, ces partenaires peuvent développer des programmes d'enseignement innovants qui répondent aux besoins du marché du travail.

Les avantages des PPP pour l'innovation pédagogique comprennent une plus grande pertinence des programmes d'enseignement, l'accès à des ressources supplémentaires et une meilleure intégration des diplômés sur le marché du travail. Cependant, les PPP sont également confrontés à des défis, tels que le manque de ressources financières, la coordination entre les parties prenantes et la mise en place de mesures d'évaluation. Ces défis doivent être gérés de manière proactive pour garantir la durabilité et la pertinence des PPP pour l'innovation pédagogique.

Les PPP peuvent pour autant être utilisés pour renforcer les capacités d'innovation des universités en Afrique. Les partenariats peuvent aider les universités à développer de nouveaux programmes d'enseignement, à renforcer leur capacité de recherche et à développer des partenariats avec le secteur privé. Cela peut contribuer à renforcer la pertinence des programmes d'enseignement et à améliorer la qualité des travaux de recherche.

Les PPP peuvent également contribuer au développement d'écosystèmes d'innovation pour l'enseignement supérieur en Afrique. Les partenariats peuvent encourager la collaboration entre les universités, les entreprises privées, les gouvernements et d'autres parties prenantes, créant ainsi un environnement favorable à l'innovation et à l'entrepreneuriat. Cela peut stimuler la création d'emplois et contribuer au développement économique de la région.

Ces résultats sont cohérents avec le cadre théorique qui soutient que les PPP peuvent offrir des opportunités importantes pour l'innovation pédagogique dans l'enseignement supérieur.

Les PPP permettent de combiner les ressources et l'expertise des secteurs public et privé pour développer des programmes d'enseignement innovants qui répondent aux besoins du marché du travail. Les PPP peuvent également contribuer au développement d'écosystèmes d'innovation pour l'enseignement supérieur en Afrique.

Cependant, les résultats ont également montré que les PPP sont confrontés à des défis, tels que le manque de ressources financières, la coordination entre les parties prenantes et la mise en place de mesures d'évaluation. Ces défis doivent être gérés de manière proactive pour garantir la durabilité et la pertinence des PPP pour l'innovation pédagogique.

Les recommandations pour améliorer l'efficacité des PPP dans l'innovation pédagogique comprennent la collaboration plus efficace entre les parties prenantes, l'adaptation des PPP aux contextes locaux, l'ajustement du cadre réglementaire et la mise en place de mécanismes d'évaluation réguliers. Ces recommandations sont cohérentes avec le cadre théorique qui soutient que les PPP doivent être gérés de manière appropriée pour garantir leur succès.

L'analyse du partenariat Popas-Université Cheikh Anta Diop de Dakar a mis en évidence les avantages et les défis des PPP pour l'innovation pédagogique dans l'enseignement supérieur en Afrique. Les PPP peuvent offrir des opportunités importantes pour l'innovation pédagogique, mais ils doivent être gérés de manière appropriée pour garantir leur succès. Les recommandations pour améliorer l'efficacité des PPP dans l'innovation pédagogique sont cohérentes avec le cadre théorique qui soutient que les PPP doivent être gérés de manière proactive pour garantir leur pertinence et leur durabilité.

Les PPP offrent des opportunités importantes pour l'innovation pédagogique dans l'enseignement supérieur en Afrique. Ils peuvent être utilisés pour répondre aux besoins en matière d'innovation pédagogique, renforcer les capacités d'innovation des universités et contribuer au développement d'écosystèmes d'innovation pour l'enseignement supérieur en Afrique. Cependant, les PPP sont confrontés à des défis qui doivent être pris en compte pour garantir leur succès.

Conclusion

Cet article avait pour objectif d'analyser le partenariat entre la Plateforme des organisations professionnelles de l'agroalimentaire du Sénégal (POPAS) et l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar afin d'évaluer l'impact des partenariats public-privé (PPP) sur l'innovation pédagogique dans l'enseignement supérieur en Afrique.

Les résultats montrent bien que le partenariat a permis de développer des programmes d'enseignement innovants qui répondent aux besoins du marché du travail. Les avantages des

PPP pour l'innovation pédagogique comprennent une plus grande pertinence des programmes d'enseignement, l'accès à des ressources supplémentaires et une meilleure intégration des diplômés sur le marché du travail. Les défis identifiés comprennent le manque de ressources financières, la coordination entre les parties prenantes et la mise en place de mesures d'évaluation. Des recommandations formulées pour améliorer l'efficacité des PPP dans l'innovation pédagogique. Il s'agit entre autres d'une collaboration plus efficace entre les parties prenantes, l'adaptation des PPP aux contextes locaux, l'ajustement du cadre réglementaire et la mise en place de mécanismes d'évaluation réguliers.

Nos découvertes montrent indubitablement que grâce à ce partenariat, des programmes d'enseignement innovants ont été élaborés, mieux alignés avec les exigences du marché du travail.

L'importance de cette étude réside dans sa capacité à éclairer sur les opportunités et les défis associés aux PPP en matière d'innovation pédagogique dans le contexte africain. Les bénéfices de tels partenariats englobent notamment une pertinence accrue des programmes, l'obtention de ressources additionnelles, et une meilleure insertion professionnelle des diplômés. Cependant, plusieurs défis persistent, dont la coordination entre les différentes parties, l'allocation des ressources financières, et la mise en œuvre de mécanismes d'évaluation pertinents. Grâce à ces constats, nous avons formulé des recommandations pratiques destinées aux acteurs envisageant la mise en place de PPP fructueux.

Bien que cette étude apporte une contribution significative à la littérature sur les PPP en Afrique, elle n'est pas exempte de limitations. La principale étant centrée sur le partenariat POPAS-Université Cheikh Anta Diop de Dakar, elle pourrait ne pas couvrir exhaustivement les défis et les opportunités que présentent d'autres contextes africains.

Les retombées de ce travail s'avèrent cruciales pour les décideurs, les institutions académiques et les acteurs privés souhaitant élaborer des programmes d'enseignement adaptés aux besoins actuels du marché du travail africain. Les futures avenues de recherche pourraient se concentrer sur l'évaluation des PPP dans d'autres régions d'Afrique, ainsi que sur une analyse plus approfondie de l'impact de ces partenariats sur la qualité globale de l'enseignement et de l'apprentissage.

ANNEXE : GUIDE D'ENTRETIEN

I- Les mécanismes de collaboration entre Popas et l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar :

Comment le partenariat a-t-il été établi ?

Quels sont les rôles et les responsabilités des parties prenantes ?

Comment les décisions sont-elles prises et communiquées entre les parties prenantes ?

Quels sont les avantages et les défis de ce type de partenariat ?

II- L'impact du partenariat sur l'innovation pédagogique dans l'enseignement supérieur :

Comment le partenariat a-t-il contribué au développement de programmes d'enseignement innovants ?

Comment les programmes d'enseignement répondent-ils aux besoins du marché du travail ?

Quels sont les résultats en termes de qualité de l'enseignement et de l'apprentissage ?

Quels sont les retours des étudiants et des employeurs sur les programmes développés grâce au partenariat ?

III- Les avantages et les défis du partenariat pour les parties prenantes :

Comment les parties prenantes ont-elles bénéficié de ce partenariat ?

Quels sont les ressources supplémentaires disponibles grâce au partenariat ?

Quels sont les défis liés à la coordination entre les parties prenantes ?

Quels sont les résultats de l'évaluation et comment sont-ils utilisés pour améliorer le partenariat ?

IV- Les recommandations pour améliorer l'efficacité des PPP dans l'innovation pédagogique :

Comment les parties prenantes peuvent-elles collaborer plus efficacement ?

Quels sont les ajustements à apporter au cadre réglementaire pour faciliter les PPP dans l'innovation pédagogique ?

Comment les parties prenantes peuvent-elles s'assurer que les PPP sont adaptés aux contextes locaux ?

Comment les parties prenantes peuvent-elles assurer une évaluation régulière et efficace des PPP ?

V- Les opportunités et les défis des PPP pour l'innovation pédagogique :

Comment les PPP peuvent-ils être utilisés pour répondre aux besoins en matière d'innovation pédagogique ?

Quels sont les avantages et les défis de ce type de partenariat pour l'innovation pédagogique ?

Comment les PPP peuvent-ils être utilisés pour renforcer les capacités d'innovation des universités en Afrique ?

Comment les PPP peuvent-ils contribuer au développement d'écosystèmes d'innovation pour l'enseignement supérieur en Afrique ?

BIBLIOGRAPHIE

Bena, J., & Batuo, M. E. (2017). Public-private partnerships and innovation in higher education in Africa: Lessons from the knowledge and innovation exchange (KIX). *Journal of African Higher Education*, 9(1), 1-18.

Bovaird, T., & Löffler, E. (2012). Public-private partnerships: From contested concepts to prevalent practice. *International Review of Administrative Sciences*, 78(2), 325-345.

Braun, V., & Clarke, V. (2019). Reflecting on reflexive thematic analysis. *Qualitative Research in Sport, Exercise and Health*, 11(4), 589-597.

Chesbrough, H. W. (2003). *Open Innovation: The new imperative for creating and profiting from technology*. Harvard Business Press.

Fanta, F., Kivinen, O., & Dachi, H. A. (2018). Open innovation in higher education through public-private partnerships in Tanzania. *Journal of Business Research*, 89, 464-472.

Hodge, G. A., Greve, C., & Boardman, A. E. (2010). *International handbook on public-private partnerships*. Edward Elgar Publishing.

Huggins, K., Prokop, D., & Thompson, P. (2016). Innovation through collaboration: An analysis of publicly supported university-business research partnerships. *Environment and Planning C: Government and Policy*, 34(1), 8-30.

Isenberg, D. J. (2010). How to start an entrepreneurial revolution. *Harvard Business Review*, 88(6), 40-50.

Kivinen, O., & Kuosa, T. (2011). Innovative teaching and learning through partnerships between higher education and enterprises. *Education + Training*, 53(5), 445-459.

Lopes, J., & Carneiro, R. (2016). Innovation and collaboration in higher education: a review of the literature. *Journal of Innovation and Entrepreneurship*, 5(1), 1-16.

Lundvall, B. A., & Johnson, B. (1994). The learning economy. *Journal of Industry Studies*, 1(2), 23-42.

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). (2018). *Les partenariats public-privé dans l'éducation*. Paris, France: OCDE.

Voorhees, R. A., Calabrese, T. D., & Kalt, J. P. (2017). Assessing the value of public-private partnerships. *Public Administration Review*, 77(1), 48-56.

Wainaina, P., & Wafula, R. (2019). Public-private partnerships and innovation in African universities. *Journal of African Higher Education*, 11(2), 93-108.

Yin, R. K. (2018). *Case study research and applications: Design and methods*. Sage publications.